

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 52

Artikel: A l'état civi
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192659>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les *sentiments respectueux et dévoués*, à un supérieur ou à un vieillard.

Les *sentiments très respectueux* sont réservés à un degré plus élevé.

Les *sentiments les plus respectueux et les plus dévoués*, à l'égard d'un chef suprême.

La *considération* est d'un usage exclusivement administratif et commercial.

Le mot *serviteur* ne s'emploie plus.

Mille amitiés, Tout à vous, Compliments, Cordialement à vous, Votre tout dévoué, sont formules qui s'emploient entre camarades ou amis très intimes.

J'ai l'honneur de vous saluer est sec et peu respectueux.

Toutes ces formules varient de mots et de manières; ce qui les dicte, c'est l'imagination, la sincérité; il est surtout essentiel de n'être pas en contradiction avec soi-même et d'éviter le ridicule; enfin, d'honorer les gens selon leur propre mérite et leur situation sociale.

ETIENNE PALMÉ.

A l'état civil.

Tot parà, quand on là peinsè bin, n'ia rein d'asse solido què lo *oi* que ellià que sè vont marià dussont deré lo dzo iò sè mettont la corda à cou. Quand on portè on cro à bin on so dé tserri tsi lo martsau po lè rasserì, cein tint bin, s'on vao; mà cein est onco vito use, et faut referè; mà quand vo z'ai de oi à Pétabosson, lo elliou est rivà, et tot est de; n'ia pas moian dé sè déderè; et qu'on s'ai bin à mau accoblià, faut dzourè tant qu'ao bet.

Lo Dàvi à Quaquelet ein sà oquiè. Attiutà-vai:

Dàvi s'étai amorsai dè la Luise à capitaino, qu'èin étai tota einfarataie, et cein dévessai fini pè on bet d'accordàiron, kà lo Dàvi avai l'eintràie dè la maison; raccòmpagnivè la Luise quand y'avai onna danse et assebin la demèndze né quand lè valets et lè felhiès s'amusàvont fi dè beinda; lè z'anoncès étiont dza alliettiàès déviant la maison dè coumouna, lo trossé à la Luise étai prêt, lè z'hailions à Dàvi atsetà, lè pareints et lè z'amis einvità, et lo dzo dè la noce décidà.

Ora, ne sé pas quinna brelàire l'eut cé pourro Dàvi! trovàvè-te la Luise on bocon metcheinta, et appriandàvè-tè? à bin peinsàvè-te à on outra gaupa? diabe lo mot y'èin sé; ma tantià que lo matin d'ao grand dzo, quand furont à l'état civil et que Pétabosson lài demàndà se concheintai à preindrè po fenna la Luise, m'einlèvài se lo gaillà ne repond pas: *na!*

Vo lasso à peinsà quin escandalo cein fe. La Luise pre mau, que la faille eimportà; Pétabosson eut lo subliet copà; lè témoeins étiont tot ébaubis et Dàvi qu'avai pòaire d'ao capitaino et dè la leinga d'ao mondo, tracé preindrè lo trein et fot lo camp à Dzenèva.

Ma fài po on affront, c'étai on affront, kà ne faut pas payi lè dzeins po mau deré, et y'èin a que cosont bin l'affèrè à capitaino et à la Luise, et qu'èin risont; mà cein ne fasai pas lo compto dè la pourra délaichà. Assebin la Luise que ne poivè pas cein avalà, et que savai iò Dàvi restàvè, modé on dzo po Dzenèva avoué lo capitaino, attein lo leindéman matin po allà tsi lo galant, déviant que séyè lévè, eintrè dein sa tsambra avoué on pistolet tserdzi, va sè branbra déviant son lhi, lo met ein jou et lài fà:

— Se te budzè, t'ès bas! Ora, attiutamè: te m'as fé on affront que ne pu pas perdenà et ni mon père non plie, et lè dzeins sè fotont dè no. Te vas reveni tot lo drài avoué mè et mon père, qu'attein avau, ne retournèint à l'état civil, et quand l'état civil tè demanderà se te mè preinds po ta fenna, te deré *oi*, et quand mè demanderà à mè, deri *na*, et ne sareint quitto; affront po affront! Se te ne vao pas, tiro lo gatollion! Vao-tou, oi à na?

Dàvi, pe moo què vi dit què oi, et dein lo fond, l'étai benése d'arreindzi lè z'affèrès dinsè et dè s'èin teri à se bon martsai. Lo *na* dè la Luise n'étai pas on grand affront por li.

Ye firont don, coumeint la Luise avai de et quand furont à l'état civil et qu'on demàndà à Dàvi se pregnai la Luise po fenna, ye repond *oi*; mà quand on demàndà à la Luise se le volliavè Dàvi po se n'homo, la sorcière repond *oi* assebin, que lo pourro gaillà ein a été coumeint escarfaiill et que s'est trovà marià maugrà li, kà n'ia pas! deré *oi* à Pétabosson, c'est coumeint quand on tirè lo gatollion d'on pétairu: on iadzo que cein est parti, n'ia min dè remido.

Le serment de maître Widmer.

Existe-t-il un homme au monde dépourvu de la prétention d'être chez lui le souverain maître, le juge en dernier ressort, l'autocrate en un mot? S'il est possible de citer des familles où ce droit masculin se tempère dans la pratique et même, chose affligeante! s'humilie parfois jusqu'à l'abdication, tel n'était pas le cas chez maître Jean Widmer, qui portait haut et ferme le drapeau de la maîtrise conjugale et paternelle.

La malignité humaine s'exerçant fatalement contre tout beau trait de caractère, les voisins du grand atelier de charpente exploité par Jean Widmer dans un des faubourgs de la ville de Berne, se disaient parfois l'un à l'autre:

« Widmer oublie trop qu'il est arrivé il y a trente ans de son canton de Vaud avec une veste percée au coude, pour se gager comme simple compagnon chez maître Wirtz, à qui appartenaient alors ce chantier, le moulin de Vetz et quatre ou cinq maisons en ville. Si Widmer possède tout cela, il le doit au caprice de Bertha Wirtz, qui a refusé des partis plus relevés pour épouser ce Vaudois sans autre fortune que

son habileté comme charpentier; et il devrait régenter de moins haut une femme à laquelle il doit tout. » Ces mauvais propos n'étaient justifiés par aucune plainte conjugale de Mme Widmer, qui, de sa vie, n'avait eu sujet de regretter son choix. C'était avec une aménité parfaite qu'en usant des prérogatives modernes des gouvernés sur les gouvernants, elle se permettait de critiquer chez son mari l'obstination de ses partis pris, dont rien ne le faisait démordre; mais tout aussitôt, une docilité d'esprit, digne d'être offerte en exemple à tout son sexe, lui inspirait de joindre à cette critique le correctif suivant:

« Au fond, les entêtements de Widmer sont toujours justes; et ce n'est jamais à faux que je lui ai entendu faire son grand serment. »

Les opinions établies sur une expérience de trente ans sont sujettes à changer, tant la mutabilité incessante est la loi de notre misérable monde. Mme Widmer ne fut pas aussi persuadée de l'infaillibilité des partis pris de son seigneur et maître quand celui-ci eut entrepris de faire céder à ses préventions la vocation artistique de Michel Wirtz, son neveu.

Fils du frère aîné de Mme Widmer et orphelin depuis six ans, ce jeune homme étudiait l'architecture à l'école des Beaux-Arts de Paris, et venait passer ses vacances chez ses parents de Berne, où il était reçu comme l'enfant de la maison. Son arrivée était fêtée par sa tante Bertha et surtout par sa jolie cousine Betsy, que le jeune homme n'était pas moins impatient de revoir, car elle était son amie d'enfance, sa confidente et même quelque chose de mieux que ces deux qualités qui ont pourtant leur mérite.

Ce fut à la grande majorité du pupille, c'est-à-dire lorsque ses vingt-cinq ans parurent au tuteur l'époque normale de la fin de ses études, de la libre disposition de sa fortune et de son retour définitif au pays pour y exercer son savoir d'architecte, que la crise commença.

Ce fut avec le front nuageux d'un pic de l'Oberland avant la tempête, que maître Widmer accueillit ces mots de son neveu:

— J'ai votre indulgence à réclamer et une confession à vous faire avant de vous expliquer en quoi mes vœux d'avenir diffèrent des vôtres, mon oncle.

— Oh! je devine de quoi il retourne, interrompit celui-ci avec humeur. Vieille histoire! attrape qui pend au nez de tous les parents assez imbéciles pour lancer un garçon dans une ville pervertie comme Paris. Je ne t'y aurais pas envoyé, mon gaillard, si tu n'y avais pas été établi par la volonté de ton père un an avant sa mort, et ce n'est pas ma faute s'il t'y a laissé aller. Mais il voulait que tu devinsses architecte comme lui-même a voulu l'être, plus *Monsieur* enfin que grand-papa Wirtz le charpentier et l'oncle Widmer, aux mains calleuses tous les deux. Les mains calleuses savent garder et accroître le fonds héréditaire, et quoique ayant tiré sa part d'ici, ton père ne t'a pas laissé l'équivalent de ce que je possède, puisqu'il s'est à demi ruiné dans l'entreprise de ce fameux Casino dans l'Oberland. Si tu as gaspillé tout le reste, je me reprocherai toute ma vie de t'avoir laissé fainéanter à Paris, quand j'aurais dû, pour ton bien, te